



XVIII^e siècle
Construction de la
bastide

Mai 1975
Décès de Michel Simon

Novembre 2020
La Ville confie au Parc national
des Calanques la gestion du lieu
pour 99 ans

Janvier 2025
Livraison de la Maison du PNC

**Restructuration de la
villa de Michel Simon en Maison
du Parc national des calanques**

1946
Achat de la bastide
par l'acteur Michel
Simon

1991
Acquisition de la bastide de la
Ville de La Ciotat

Juin 2023
Début des travaux de la future
maison du PN des Calanques

Le **Parc national des calanques** a décidé de réhabiliter l'ancienne villa de Michel Simon à La Ciotat (13) pour y établir sa première maison, un lieu dédié à l'accueil du public et à la sensibilisation aux enjeux environnementaux des calanques et leur biodiversité.

Le Parc national des Calanques

Les parcs nationaux de France disposent généralement d'une Maison de parc, un lieu de présentation et d'informations pour leurs visiteurs. Avec une fréquentation annuelle de 3 millions de personnes, le Parc national des calanques (PNC), créé en 2012, ne bénéficie pas de lieu d'accueil pour informer son public des enjeux du territoire.

Le territoire du PNC s'étend sur 52 ha avec 93% de territoire marin. Il est implanté sur quatre communes : Marseille, Cassis et La Ciotat pour le coeur de parc et La Penne-sur-Huveaune en aire d'adhésion. Il présente une biodiversité considérable avec 140 espèces terrestres animales et végétales protégées et 60 espèces marines patrimoniales. Une richesse à préserver et pour laquelle il est indispensable de sensibiliser le public de tous âges.

Contexte historique

Amoureux de La Ciotat, Michel Simon fait l'acquisition de cette bastide du XVIII^e siècle en 1946. Il rénove et agrandit le bâtiment pour en faire un lieu d'habitation en 1958 puis étend la propriété avec les terrains autour pour en faire un parc de 2 hectares. Les deux petites-filles de l'acteur, héritières du site à sa mort en 1975, lèguent la propriété à la Ville de La Ciotat en 1991. L'association des Amis de Michel Simon se battent pour que le lieu soit dédié à la mémoire de l'acteur. En 2012, le ministère de la Culture lui attribut le label "Maison des Illustres". En 2020, la Ville en confie la gestion au PNC pour 99 ans. Lequel décide alors d'y créer sa première Maison de parc.



ACTEURS DU PROJET

Maîtrise d'ouvrage
Parc national des Calanques
Architecte
Sophie Tramonti

Fiche d'identité

Typologie : réhabilitation
Budget prévisionnel : 2.6 M€ H.T
Début des travaux : juin 2023
Fin des travaux : janvier 2025